

Questionnaire sur l'innovation

1 – Innovation et emploi

Pensez-vous que l'innovation soit la clé de la réponse au problème de l'emploi à terme ? Comment faire de l'innovation une réponse efficace au chômage dans notre pays ?

L'innovation occupe évidemment une place centrale dans mon dispositif pour remettre l'économie française en ordre et renouer avec le plein emploi. J'ai d'ailleurs clôturé le 5 janvier dernier une convention présidentielle dont l'intitulé, « France, pays d'entrepreneurs, pays d'innovation », est à la fois un constat historique et un projet d'avenir.

Car la France doit redevenir le pays d'entrepreneurs et d'innovation qu'elle est en train de cesser d'être dans le désordre économique, social et sécuritaire généralisé dans lequel elle s'enfonce depuis des années, rongée par un chômage massif et de plus en plus intenable.

Pour renouer avec la prospérité qui seule nous donne les moyens d'assurer la solidarité nationale, nous devons bien sûr innover, car l'innovation permet de créer des richesses nouvelles avec une efficacité accrue.

Mais ce n'est pas suffisant. Il nous également redevenir souverains et libres d'intervenir dans le cadre d'un Etat-stratège pour protéger nos entreprises – notamment industrielles – de la concurrence déloyale sur les plans social, environnemental, fiscal et monétaire sans quoi, elles auront beau innover, nos entreprises auront des difficultés à naître et à croître et seront étouffées dans l'œuf et leur potentiel de création d'emplois avec elles.

J'y reviendrai longuement au cours de ma campagne car je veux être la championne de l'innovation mais également de la ré-industrialisation de la France. Sans un secteur industriel puissant, pas de plein-emploi possible.

2 – Stimuler l'entrepreneuriat

La dynamique entrepreneuriale des USA comme celle de l'Allemagne constitue l'une des principales raisons de leur succès en matière d'innovation. En France, l'entrepreneur court le même risque (9 échecs sur 10), mais en cas d'échec, il subit en plus un risque social de déclassement très difficile à surmonter dans notre pays. L'innovateur-entrepreneur n'a pas encore sa vraie place dans la société française.

Quelles mesures comptez-vous prendre pour stimuler l'entrepreneuriat français ? Notamment pour attirer encore plus de personnes de qualité, éventuellement étrangères ? Et aussi, pour prendre en compte les entrepreneurs en situation d'échec ?

Notre pays est reconnu mondialement pour la qualité de ses ingénieurs et la créativité de ses entrepreneurs. D'ailleurs « entrepreneur » est un mot français que nous avons exporté puisque les anglo-saxons l'ont adopté.

Il ne me semble pas que notre principal problème soit de faire venir des talents de l'étranger, mais plutôt de garder nos entrepreneurs de talent et de leur donner les moyens de développer leurs entreprises en France.

C'est pourquoi, pour que nos entreprises du futur se développent nombreuses, je veux un capital-risque français à la hauteur et une finance au service des entreprises et des salariés. Je mettrai également en place un impôt sur les sociétés favorisant l'investissement. Les entreprises de France retrouveront des couleurs et les salariés auront tout à y gagner!

En ce qui concerne la prise en compte de la situation des entrepreneurs en cas d'échec, il faudrait commencer par leur donner toutes les chances de rebondir car beaucoup des plus belles réussites entrepreneuriales sont le fait de créateurs qui n'en sont pas à leur première tentative.

Aujourd'hui, on voit trop souvent des PME en difficulté entraîner la ruine de leurs créateurs ou de leurs dirigeants, avec toutes les conséquences dramatiques sur le plan financier et humain que cela entraîne pour les intéressés, mais aussi pour notre économie nationale qui se prive du potentiel de ces personnes dont le dynamisme est souvent hors-normes.

Pour éviter ces drames et leurs conséquences néfastes pour notre la création de richesse dans notre pays, il faudrait – comme dans beaucoup d'autres domaines d'ailleurs – commencer par faire respecter la loi à savoir qu'une société à responsabilité limitée à l'apport en capital le soit vraiment.

AU NOM DU PEUPLE

On voit en effet trop souvent les banques profiter de la difficulté pour les entrepreneurs à se financer pour leur extorquer des cautions personnelles abusives, y compris parfois sur leur résidence principale, ce au mépris total de la loi. On le voit, là-aussi, la France doit être remise en ordre.

3 - Financer l'innovation et lui donner une dimension mondiale

La capacité de financement de la « chaîne d'innovation » en France, depuis la start-up jusqu'aux « licornes » nécessite une hausse en volume et en qualité pour être au niveau des leaders européens. Etes-vous prêt à renforcer le capital-innovation français (y compris les Business Angels) en lui donnant davantage de moyens pour financer l'innovation ? Dans l'affirmative quels moyens mettez-vous en œuvre pour y parvenir ?

Pour favoriser l'éclosion de nombreuses entreprises innovantes et leur permettre d'accéder au financement de leur développement, je veux un capital-risque français à la hauteur. C'est pourquoi je propose que les assureurs vie aient l'obligation de placer 2% de leurs 1.600 Milliards d'euros d'actifs, soit 32 Milliards d'euros, en capital-risque.

Cette simple règle permettra de financer un grand nombre de nouvelles entreprises dont la France a tant besoin.

Un fonds d'investissement pour l'innovation en santé sera créé en partenariat avec la BPI, et les subventions aux startups innovantes seront conditionnées à un engagement pour l'entreprise de rester sur le sol français et de ne pas revendre les technologies à une entreprise étrangère pendant 10 ans. Ce fonds pourrait ensuite s'ouvrir à d'autres secteurs.

De même, nous devons inciter les grandes entreprises à disposer de leurs propres fonds d'investissement dans les startups.

De même, pour fluidifier la transmission d'entreprises, je suggère d'abaisser à 7 ans le délai d'exonération des plus-values de cession des actions et parts sociales des PME.

Le numérique est incontestablement un secteur de socialisation et d'avenir, pourvoyeur d'emplois et de perspectives économiques pérennes. Dans cette perspective, il devra être soutenu et promu.

AU NOM DU PEUPLE

4 – La recherche et la formation

La recherche et la formation supérieure restent les fondements de l'innovation à long terme. Mais la valorisation financière de la recherche ne suffit pas à la financer dans les circonstances actuelles et l'excellence de la formation est un objectif coûteux. Comment peut-on durablement répondre au défi du financement d'une maîtrise scientifique accrue permettant d'augmenter le transfert de savoir-faire, de la recherche à l'économie ? Comment peut-on resserrer les liens entre formation, recherche et entreprises ?

La part de la recherche et développement publique et privée dans le PIB français est relativement faible (2,2% du PIB contre 2,9% en Allemagne). Mais, ceci masque un effondrement des dépenses publiques de R&D. En effet, l'OCDE nous informe que leur part dans le PIB est passée de 1,8% en 2000 à 1,15% en 2015. Pire, hors Crédit d'Impôt Recherche (CIR), la part est même inférieure à 0,8% du PIB.

Je pense qu'il faut atteindre, en 5 ans, un objectif de dépenses publiques de recherche de 1% du PIB. C'est un effort important puisqu'il s'agira d'augmenter son budget de 30%.

Cependant, l'un des problèmes de la France est que, malgré un effort d'innovation assez élevé, le niveau de gamme de la production reste assez faible. La France se situe largement derrière l'Allemagne concernant le nombre de brevets triadiques par habitant et encore plus largement derrière le Japon.

D'aucuns estiment que ce décrochage est notamment dû à la mauvaise qualification de la population active. C'est notamment ce qui ressort des enquêtes PIAAC de l'OCDE.

Il faut donc concentrer nos efforts sur la formation initiale et sur la formation professionnelle pour faire davantage concorder les compétences des travailleurs aux demandes des entreprises.

De même, les dispositifs fiscaux, tels que le CIR, doivent être pérennisés mais davantage concentrés sur les PME et les startups notamment afin d'augmenter l'embauche de titulaires de doctorat dans les entreprises innovantes et ainsi recréer du lien entre le monde de la recherche et l'entreprise pour favoriser la recherche appliquée.

AU NOM DU PEUPLE

5 – La mission de l'Etat

Depuis 1986, le ministère de la Recherche reste arrimé au Ministère de l'Enseignement. Aujourd'hui, l'innovation relève de l'économie, des Finances, de la Recherche, voire du Premier ministre. Quelle est la mission de l'Etat dans une société française innovante, comment peut-il l'organiser et la coordonner avec l'Europe ?

Les périodes de grande prospérité dans l'Histoire de France ont toujours été des périodes où les gouvernants se souciaient de l'industrie.

Faut-il rappeler que c'est Colbert, ministre de l'industrie de Louis XIV, qui permit l'émergence de l'entreprise qui allait devenir Saint-Gobain, aujourd'hui leader mondial du verre employant 170 000 personnes ?

Si l'histoire de Saint-Gobain sous Colbert est la plus emblématique, elle est loin d'être la seule, le ministre de l'industrie ayant réussi à développer le secteur du luxe et de nombreux autres secteurs industriels, apportant ainsi richesse et prospérité à notre pays.

Un autre grand personnage de notre Histoire est connu pour avoir mené une politique industrielle réussie : il s'agit bien sûr de Charles De Gaulle.

Le général de Gaulle puis le président Pompidou, tous deux héritiers politiques de Colbert, avaient engagé, il y a 50 ans, une vraie politique industrielle, visionnaire pour la France dans des secteurs aussi divers que le nucléaire, l'aéronautique, les télécoms, le ferroviaire, l'armement ou encore le spatial.

En s'appuyant dans un premier temps sur la recherche publique puis dans un deuxième temps sur la commande publique, les entreprises françaises ont pu développer de nouvelles technologies et devenir des leaders sur leurs marchés intérieurs avant de conquérir les marchés extérieurs.

Ces entreprises ont bénéficié du volontarisme de De Gaulle et de son désir de pousser, par le patriotisme économique, les entreprises françaises dans de nouveaux secteurs prometteurs.

Ariane, Airbus, Concorde, le TGV, les équipements de télécommunication d'Alcatel, les centrales électriques avec Alstom sont les fruits de ce partenariat entre les entreprises privées et l'Etat-stratège, de cette combinaison entre la recherche privée et la recherche publique et de cette volonté d'acheter français.

AU NOM DU PEUPLE

Des centaines de milliers d'emplois qualifiés ont été créés, ainsi que des pôles d'excellence industriels encore mondialement reconnus aujourd'hui.

De nos jours, des présidents oublieux de leur devoir laissent filer nos champions créés par les grands hommes d'hier.

Bien sûr l'époque a changé, et il ne s'agit pas de copier le passé mais de s'inspirer d'une philosophie politique et économique qui a su démontrer son efficacité et sa modernité. C'est exactement ce que je ferai une fois au pouvoir.

6 – Rétablir un consensus favorable à l'innovation

L'adoption et la mise en œuvre du principe de précaution a provoqué en France une réaction de blocage qui fait débat. Comment peut-on sortir de ce blocage ? Faut-il modifier, abroger ou compléter ce principe de précaution ? Y a-t-il des modèles étrangers ?

Je pense qu'il était nécessaire d'inscrire le principe de précaution dans la Constitution. C'est une forme de garantie contre certaines dérives en permettant aux autorités nationales de prendre des mesures préventives pour protéger la santé, la sécurité alimentaire ou l'environnement, Il est aujourd'hui menacé par les divers traités de libre échange déjà négociés ou en cours de négociation (avec le Canada et les Etats-Unis notamment). Cependant, son application ne doit pas être trop stricte afin de ne pas constituer un véritable frein à l'innovation et à toute forme d'expérimentation. Ainsi, dès lors que le doute raisonnable est levé par des preuves scientifiques crédibles et sérieuses, le principe de précaution doit pouvoir s'effacer.

7 – La révolution juridique

Les concepts fondamentaux du droit, depuis le droit civil jusqu'au droit du travail, en passant par la propriété intellectuelle, sont bousculés par les technologies nouvelles, notamment le numérique. La France, pays des droits de l'Homme et du Code civil, se doit d'être à l'avant-garde de la pensée dans ce domaine. Souscrivez-vous à cette démarche d'adaptation juridique et comment comptez-vous l'organiser ? »

Les technologies nouvelles présentent une véritable opportunité pour l'économie de demain. Cependant, le cadre juridique actuel doit être adapté afin de prendre en compte ces évolutions et ce de manière rapide, pour ne pas prendre de retard.

AU NOM DU PEUPLE

C'est pourquoi je propose la création d'un secrétariat d'Etat dédié aux mutations économiques qui sera directement rattaché au ministère des finances afin d'anticiper les évolutions des formes de travail liées aux nouvelles technologies (ubérisation, robotisation, économie du partage...).

Ainsi, toute nouvelle régulation devra être établie avec l'ensemble des secteurs concernés pour préserver une concurrence loyale.

AU NOM DU PEUPLE